



# Bulletin Municipal

Roannes st-Mary

n° 11

AOÛT 2011



# Sommaire

- p.2** : Sommaire - Nouveau Prêt à Poster  
Dernière minute
- p.3** : Mot du maire  
Hommage à Marius Soubrier
- p.4/5** : Vie communale  
Personnel communal  
Activités administratives  
Côté pratique
- p.6/7** : Budget communal
- p.8** : Environnement  
La station d'épuration  
La benne à encombrants  
Rappel citoyen
- p.9** : Vie scolaire
- p.10/11** : Projet d'extension de l'école
- p.12/13** : Page de la Communauté de communes  
Transport scolaire  
Etude stratégique territoriale  
Opération d'amélioration de l'habitat  
Téléphonie  
SPANC  
Relais petite enfance et forum
- p.14/18** : La Parole aux associations
- p.19** : Les mots croisés
- p.20** : Promenade n°4 : Les Petites

## Dernière minute

### Maisons fleuries

Cette année, il n'y aura pas de concours des maisons fleuries à Roannes Saint-Mary. En effet, un arrêté préfectoral en date du 8 juillet dernier limite les usages de l'eau dans toutes les communes du département. L'arrosage des jardins d'agrément étant notamment interdit, il ne nous a pas semblé opportun de venir juger la qualité des fleurissements chez nos concitoyens. Rendez vous est cependant pris pour 2012 !

### Les travaux de la RD 617 ont enfin commencé !



## Nouveau Prêt à Poster

Les nouvelles enveloppes prêt à poster de la commune de Roannes St-Mary sont enfin disponibles au bureau de poste.



# Le mot du Maire

Ce bulletin municipal, devenu habituel au cours de l'été, se veut comme les précédents, source d'information du Maire, du Conseil Municipal mais aussi des associations de la Commune.

L'an dernier, je vous parlais des divers travaux programmés comme le lotissement communal où, si toute la première partie est réalisée (enfouissement et vérification des réseaux humides et secs), nous devons encore attendre le branchement des réseaux téléphoniques pour terminer la chaussée et les trottoirs. L'acquisition faite d'un terrain jouxtant le cimetière de Saint-Mary permettra de réaliser un parking bien utile à cet endroit.

L'installation d'un relais de téléphonie mobile permet enfin de desservir le bourg de Roannes Saint-Mary, ce que beaucoup attendaient depuis longtemps.

Je vous faisais part il y a 1 an du projet d'agrandissement de l'école. A ce jour, le permis de construire a été déposé et pour l'obtenir, il reste des détails techniques liés à l'instruction par les divers organismes, naturels à ce stade. Une nouvelle démarche cependant est venue s'ajouter depuis peu. Il s'agit de notre appartenance en zone de risque sismique faible certes, mais qui nous oblige à une étude de terrain risquant de retarder le calendrier prévu (fin des travaux été 2012).

Pour la mise en forme de ce dossier toute l'équipe municipale s'est engagée, de même que la directrice et ses collègues enseignantes. Je tiens à les remercier profondément pour leur implication et leurs conseils avisés, ainsi que toutes personnes, personnel communal ou particulier, qui se sont intéressés à ce projet. Je dois aussi saluer la compréhension de Mademoiselle Marie FAU et de Monsieur et Madame Daniel FAU qui ont donné leur accord pour vendre à la commune le terrain nécessaire à cette réalisation. Qu'ils soient vivement remerciés.

De nombreuses associations proposent tout au long de l'année des animations chacune dans leur domaine sur notre territoire. Je souhaite ici saluer et remercier ces bénévoles qui donnent de leur temps au service de tous, et qui ajoutent un attrait supplémentaire à notre commune.

Je remercie aussi les agents communaux qui au travers de leurs missions mettent leurs compétences et leur dévouement au service de tous.

Enfin le conseil municipal, toujours présent, est prêt à répondre aux sollicitations diverses, très attentif à l'intérêt général.



Albert CHANDON

## Marius Soubrier a fêté ses 100 ans

*Né le 16 juin 1911 à Neuilly Plaisance en Seine St-Denis, Marius Soubrier est devenu le premier centenaire\* homme de la commune affirme notre maire.*

*A l'âge de 9 ans, M. Soubrier arrive avec ses parents à Griffeuilles sur l'exploitation agricole qu'occupe encore son petit fils Alain.*

*Il s'est marié le 7 février 1934 avec Cécile Cousségal. De cette union est née une fille le 15 février 1937 (qui épousera Géraud Lacombe). Il aura ensuite 2 petits enfants, Alain et Yvette, et une arrière-petite fille, Céline.*

*A l'âge de 28 ans, M. Soubrier sera mobilisé pendant 1 an, et reviendra pour travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Il a contribué à la création du Club des Aînés de Roannes St-Mary et a participé à de nombreuses manifestations.*

*Veuf depuis 2005, il vit des jours paisibles avec sa fille, entouré des siens, dans la maison familiale de Griffeuilles.*

*\* la doyenne de la commune est Mme Caldeyroux de Prantignac qui a fêté ses 102 ans.*



# Vie Communale

## Le personnel communal

### SERVICES TECHNIQUES

#### BARRIERE Didier

Agent de Maîtrise  
Espaces verts - Réseaux

#### PEYRISSAC Didier

Agent de Maîtrise  
Réseaux AEP - Espaces verts

#### VIDALENC Ludovic

Adjoint technique territorial  
2ème classe  
Espaces verts - Réseaux

### SERVICES SCOLAIRES

#### CAZES Paulette

Agent technique spécialisé  
des Ecoles Maternelles  
1ère classe  
Assistante de l'institutrice  
de maternelle

#### GOTTRET Corinne

Adjoint technique territorial  
2ème classe  
Surveillance - Aide au  
service des repas

#### GIRE Nicole

Adjoint technique territorial  
2ème classe  
Ménage - Aide au service  
des repas

#### VAISSIERE Chantal

Adjoint technique territorial  
2ème classe  
Cantine

#### VIDALENC Jessica

Adjoint d'animation 2ème classe  
Surveillance

### SERVICES SPORTIFS

#### GARDES Stéphanie

Educateur territorial des  
activités physiques et  
sportives 2ème classe  
Directrice de l'Accueil de  
Loisirs Sans Hébergement

### SERVICES ADMINISTRATIFS

#### LIAUBET Muriel

Adjoint administratif

#### QUILLET Delphine

Intérimaire du Centre de Gestion  
Secrétariat de Mairie



Delphine QUILLET seconde Muriel au secrétariat de mairie les lundis et vendredis.



Depuis le mois de juin, Virginie MASSON assure la direction du Centre de Loisirs en remplacement de Stéphanie GARDES actuellement en congés de maternité. Virginie va s'occuper des enfants de notre commune jusqu'au retour de Stéphanie prévu début 2012.



En sa séance du 3 juin 2011, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à décider de la création d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe. Ce poste fut pourvu par M<sup>le</sup> Jessica VIDALENC affectée à la surveillance périscolaire et à l'animation à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

## Activités administratives

### Activités administratives municipales 2010

Cartes nationales d'identité	96
Sorties de territoire métropolitain	4
<b>Urbanisme</b>	
Permis de construire	25
Certificats d'urbanisme d'information	28
Certificats d'urbanisme opérationnels	16
Déclaration de travaux	24
Arrêtés municipaux	35
Délibérations du Conseil Municipal	78

### Liste électorale 2010

Il y a eu 27 inscriptions (dont 4 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 18 radiations.

### Etat civil année 2010

Naissances			
BARBET-CASSAGNE Tyvan	11 juin	LACOMBE Lola	13 mai
BOLIVET Lisa	16 février	PERE Jonathan	8 juillet
FALIÈRE Thomas	19 mai	MAURY Zoé	20 août
GOMBERT Paul	30 juillet	SALLARD Honoré	8 janvier
		SEGUIN Erwan	17 septembre

Mariages			
CHIRAC Cédric et FAU Nadège			14 août
CLAMENS Jean-Jacques et DEGUIRARD Laure			21 août
SEMETEYS Christophe et MESPOUILLÉ Sandra			31 juillet
SERIEYS Julien et MONTARNAL Sandra			10 juillet

Décès			
COUDERC Michel	25 octobre	LIAUBET Jean-Marie	29 juillet

### Les tarifs

#### Cantine

Prix du repas par élève	2,45 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	5,80 €

#### Garderie

Prix par élève le matin	0,95 €
Prix par élève le soir	1,40 €

#### Eau

Abonnement	61 €
Consommation de 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,55 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,29 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,204 €/m <sup>3</sup>
Frais de raccordement	120 €
Frais autres interventions (Détérioration, gel...)	120 €

#### Assainissement

Abonnement	37 €
De 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,36 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,157 €/m <sup>3</sup>

#### Eclairage public

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Electrification.

#### Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'usager

1 objet encombrant :	5 €
1/2 camion (1 m <sup>3</sup> ) :	25 €
1 camion (2 m <sup>3</sup> ) :	50 €

#### Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	200 €
---	-------

### Tarifs communauté de communes

#### Transport scolaire

Collège	164 €/an
Primaire (gratuit)	15 €/inscription

#### Transport à la demande (Roannes St-Mary vers St-Mamet)

Aller et retour	8 €
Aller simple ou retour simple	5 €

#### Redevance SPANC

Contrôle d'une installation neuve	200 €
Contrôle d'une installation existante	100 €

#### Redevance Ordures Ménagères

Foyer	160 €
Personne seule	130 €
Agriculteur	40 €

### Les services de la Mairie

#### Horaires du secrétariat

Lundi / Mardi / Vendredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi / Jeudi / Samedi	9 h - 12 h

#### Permanence du Maire

Chaque samedi matin de 11 h 30 à 12 h

#### Coordonnées de la Mairie

Tél. 04 71 62 80 32 Fax : 04 71 62 84 48

mairie@roannes-saint-mary.fr  
www.roannes-saint-mary.fr

### Infos Communales

#### Horaires d'ouverture du bureau de poste

Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 30

### Liste des Assistantes Maternelles agréées en accueil non permanent résidant sur la commune de ROANNES SAINT MARY

(liste communiquée par le service social du Conseil Général du Cantal le 01/06/11)

NOM	ADRESSE	N° DE TELEPHONE
ARAUJO Pascale	Pouzols	04 71 43 33 59
GASTON Monique	La Course du Mouton	04 71 62 82 07
JARRY Béatrice	Bex	04 71 62 66 18
LAVERGNE Huguette	Gladines	04 71 62 87 91
LHERITIER Laurence	La Fontie	04 71 62 83 23
MAS Claudine	Madunhac	04 71 62 84 91
SALAUN Valérie	Monloubou	04 71 62 86 13

# Budget communal

## COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le conseil municipal a voté le compte administratif et les comptes de gestion 2010 en sa séance du 28 février 2011.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 684.590,66 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 800.497,94 €.

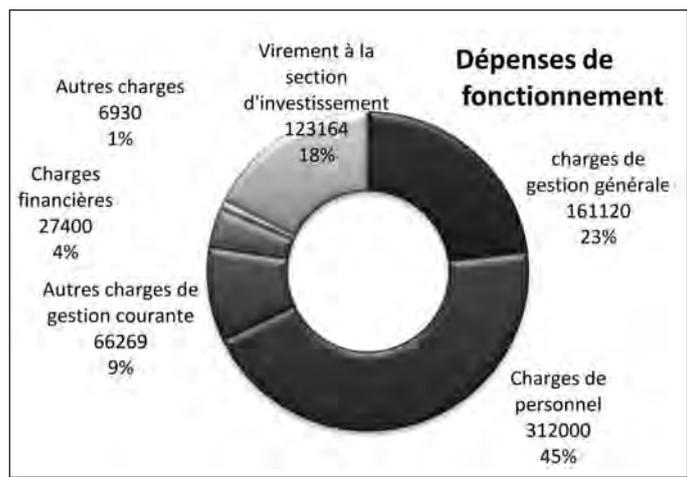
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	RECETTES RÉELLES
670 064,76	660 974,38

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	RECETTES RÉELLES
238 170,03	578 223,10

## BUDGET PRIMITIF 2011

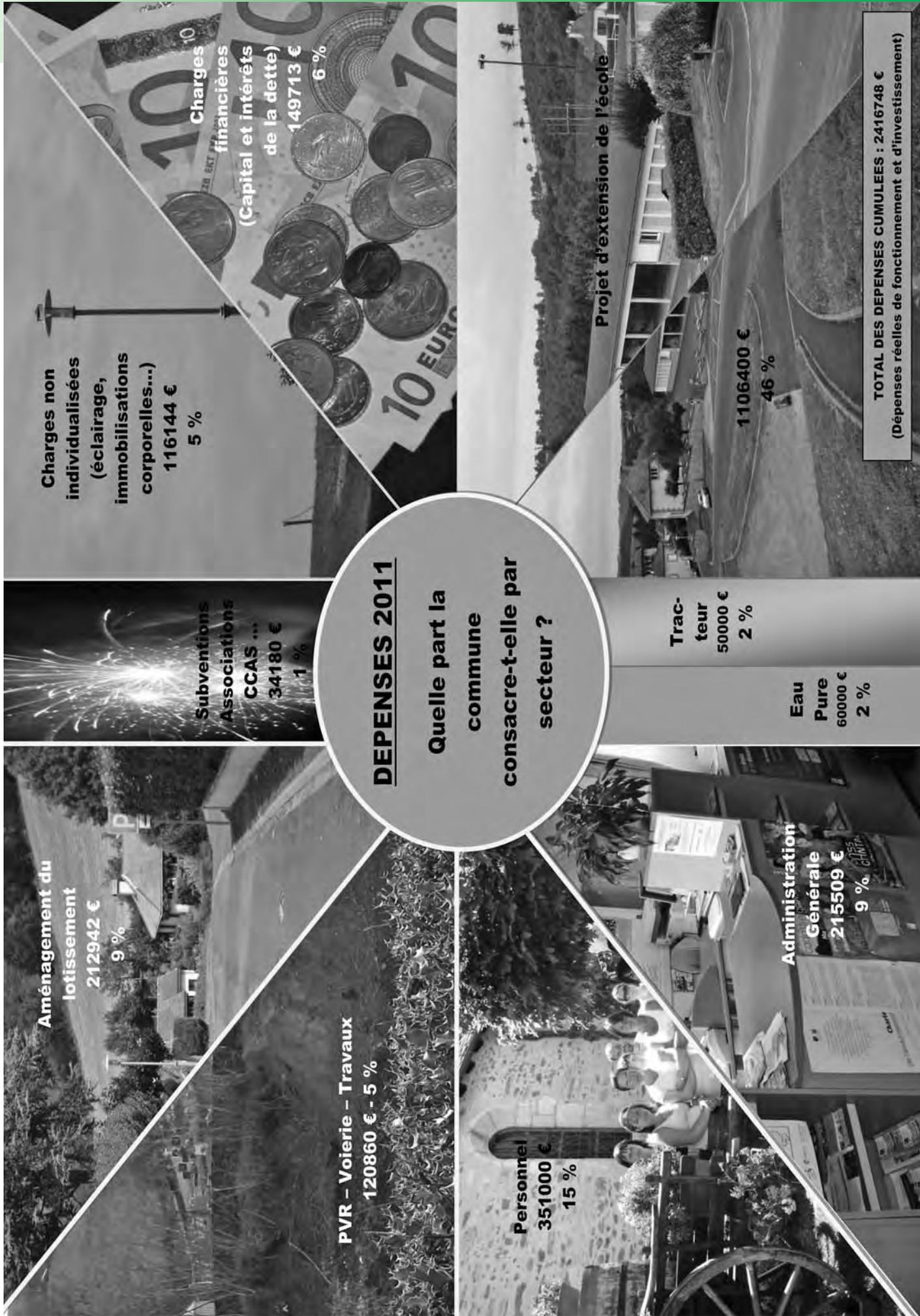
Le conseil municipal a voté les prévisions budgétaires suivantes nécessaires aux financements de toutes les opérations à achever ou à réaliser dans le courant de l'année 2011.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 694 153,86 €.



La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 991 718,86 €.

DÉPENSES TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES 1 646 502,55 €		RECETTES TOTAL DES RECETTES RÉELLES 1 480 955 €	
Charges non individualisées	51 283,55	Subventions	667 938
Véhicule communal	50 000	Immobilisations	22 310
Travaux divers bâtiment	3 409	FCTVA	24 707
Extension de l'école	1 106 400	TLE	6 000
PVR	68 851	Emprunts	760 000
Voirie	45 100		
Aménagement bourg (lotissement)	212 942		
Biens de section	3 500		
Emprunts et dettes	104 710		
Autres	307		



# Environnement

## La station d'épuration



Les eaux usées domestiques se traitent naturellement en mettant en place une fosse septique. Cependant, ce principe nécessite un milieu récepteur suffisant (pelouse, espace vert), ce qui n'est pas le cas dans les sites "urbains". Cette situation a entraîné la mise en place de stations d'épuration collectives.

La station de ROANNES SAINT-MARY construite en 1979 peut recevoir les eaux usées de 300 habitants (l'équivalent habitant étant une unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration). A l'heure actuelle, elle ne reçoit que l'équivalent de 100 habitants.

Notre station est de type "boue activée", type le plus répandu dans le monde. Ce principe de traitement est efficace, mais nécessite un suivi permanent.

Le but d'une station d'épuration (au même titre qu'une fosse septique) est de rendre la pollution contenue dans les eaux usées assimilable par la végétation, ce qui est comparable au compostage.

Ainsi, l'épuration se déroule en trois étapes principales qui sont : le dégrillage, dessablage, dégraissage / l'aération / la décantation.

Le dégrillage permet d'enlever les particules les plus grosses (serviettes hygiéniques, lingettes, etc.) qui pourraient endommager les installations.

L'aération, effectuée par une turbine, assure l'alimentation en oxygène des boues ainsi que leur brassage. La pollution et les bactéries entrent en contact et forment des flocons, appelés le floc.

Les boues activées passent ensuite dans le décanteur dans lequel les flocons tombent. L'eau traitée se retrouve en surface et peut ensuite être rejetée dans le milieu naturel. Les boues en excès sont évacuées dans des bacs de séchage avant d'être épandues comme engrais dans des cultures.

Ce traitement est biologique et ne peut absorber que des matières organiques. Le fait d'y introduire des matières non biodégradables (huile de vidange, serviettes, préservatifs, ...) ou des produits désinfectants en excès, peut nuire à son bon fonctionnement.

Nos gestes quotidiens individuels restent donc le principal atout dans la protection de l'environnement.



## La benne à encombrants - Un service en plus



Depuis le 15 octobre 2010, la Communauté de Communes Cère & Rance en Châtaigneraie a mis à disposition des usagers, des bennes de tri réservées à la collecte des encombrants, ferrailles et D3E (Déchets Electroménagers, Electriques et Electroniques) dans les communes. Ces bennes ont pour vocation à renforcer les services proposés par la déchetterie communautaire, située à Saint-Mamet La Salvetat. A ce jour, toutes les communes du territoire, à l'exception de Saint-Mamet La Salvetat qui dispose de la déchetterie, bénéficient de cet équipement.

ROANNES SAINT-MARY : Centre technique municipal, horaires d'ouverture pendant le temps de travail de agents.

Toutefois, en ce qui concerne les encombrants, tous les déchets ne sont pas acceptés. Sont notamment refusés : **les pneus, l'amiante, les batteries, les ordures ménagères.**

Le tri des matériaux déposés, étant effectué manuellement par les agents de la Communauté de Communes et pour éviter un surcoût en terme de traitement, il est recommandé aux usagers de veiller au bon respect des consignes en vigueur, affichées sur chaque site. Grâce à la mise en place de ces bennes, un service supplémentaire de proximité est offert à l'ensemble des habitants du territoire.

Plus rien ne peut justifier des dépôts sauvages !



## Rappel citoyen

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les points d'apports volontaires pour le tri sélectif : encore trop de déchets sont déposés en dehors et à côté des conteneurs. Tout dépôt sauvage est interdit et est passible d'une amende de

135 € selon l'Arrêté Municipal n°44/2009 du 16/09/09.



## Bilan de l'année

Une année riche en action malgré les effectifs importants, notamment en maternelle, et les comportements difficiles de certains enfants.

Activités et actions menées au cours de l'année :

- **Classe découverte** pour les classes de M<sup>me</sup> Bastid et M<sup>me</sup> Degoul à Meschers/Gironde
- **Activités sportives en regroupement avec les écoles du canton :**
  - Gym pour cycle 1 et 2 à Saint-Mamet
  - Lutte pour le cycle 3 à Saint-Mamet
  - Athlétisme et randonnée APER pour les cycles 2 et 3 à Arpajon
- **Sortie CPIE** – étude de paysage – CM1 / CM2
- **Piscine** : 7 séances pour les élèves
- **Spectacle JMF** pour les GS / CP autour de l'album *Poucette*. Les spectacles à destination des CE1 / CE2 et CM1 / CM2, ont été annulés
- **Spectacle de la Programmation culturelle entre Cère et Rance**
- **5 séances musique** avec Franck Mouminoux
- **Enseignement de l'anglais**, tous les lundis, du CE1 au CM2
- **Arbre de Noël**
- **Participation au Rallye-Math** du cycle 2 et 3
- **Prévention routière** pour les CM1 / CM2
- **Visite de l'exposition Claire Dé** – "Ouvre les yeux"
- 16 juin : sortie de fin d'année pour les deux classes des petits au Château du Colombier.
- 17 juin : fête de l'école, avec kermesse, chants, exposition des travaux réalisés en PS / MS et GS / CP et diaporama des classes-découverte.

Une fois encore, remerciements à la Mairie et à l'APE, qui participent financièrement aux sorties et qui permettent la réalisation de ces projets. Merci également aux parents qui ont pu nous accompagner lors de ces sorties.

## Rentrée 2011

Après 11 années passées au sein de notre école, M<sup>me</sup> Catherine PERIER quitte ses fonctions de directrice pour rejoindre un nouveau poste. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et lui souhaitons bonne continuation. Elle sera remplacée par M. Lionel MAURY qui reprendra les classes de GS et CP, ainsi que la direction. Qu'il soit le bienvenu à Roannes-St-Mary.

- **Effectif** : Les effectifs seront encore en hausse à la rentrée : 96 élèves inscrits à ce jour, répartis comme suit : PS/10 MS/17 GS/13 CP/9 CE1/11 CE2/9 CM1/17 CM2/10 L'effectif important en maternelle ne permettra pas d'accueillir les enfants nés en 2009. Malgré la demande d'ouverture d'un 5<sup>ème</sup> poste, la demande n'a pas aboutie, les élèves seront répartis en 4 classes.

- **Organisation de la semaine scolaire** : sauf modification ministérielle, l'organisation de la semaine restera inchangée : l'école restera sur le principe des 4 jours de classe : lundi-mardi-jeudi et vendredi. Les modalités d'organisation de l'Aide Personnalisée seront définies à la rentrée par l'équipe enseignante.

## Questions diverses :

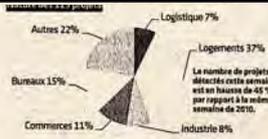
- **Extension de l'école** : le projet a été finalisé et est présenté par Monsieur le Maire. Le début des travaux est prévu pour septembre ou octobre 2011
- **Achat à prévoir** : tables, chaises, manuels scolaires....
- **Ecole Numérique Rurale** : l'école est désormais équipée d'un Tableau Blanc Interactif et de 13 ordinateurs portables. L'achat de logiciels pour une valeur de 1000 euros est en cours (financement ministériel)
- **Projet d'école** : le projet d'école présenté en décembre est reconduit pour 2 ans. Des actions seront mises en place l'an prochain.



# PROJET D'EXTENSION

## 13 projets sélectionnés par la rédaction du Moniteur

Sur une base de 125 projets détectés avec « Vecteur Plus » en Rhône-Alpes et Auvergne.



### LOGEMENTS À CLERMONT-FERRAND (63)

Maître d'ouvrage : C&A Architecture.



**ROANNES-SAINT-MARY (15)**  
**École**  
Agrandissement des bâtiments scolaires par la construction d'un nouveau bâtiment (250 m<sup>2</sup>), le réaménagement de l'ancien (700 m<sup>2</sup>) et l'aménagement extérieur.  
Maître d'ouvrage : Ville de Roannes-Saint-Mary, Le Bourg, 15220 Roannes, tél. : 04 71 62 80 32,  
Maître d'œuvre : Metaphore Reygand et Foa, 24, rue Paul-Doumer, 15000 Aurillac, tél. : 04 71 64 12 24.

**LANCRANS (01)**  
**Logements**  
Construction de 12 logements dont six individuels sur 2 284 m<sup>2</sup>, rue du Champ-de-Foin. Les consultations seront lancées en septembre 2011.  
Maître d'ouvrage : Objectif Pierre, 155, rue Pierre-Cornille, 69003 Lyon, tél. : 04 78 82 86 81.

**VILLEFONTAINE (38)**  
**Commerce**  
Création d'une surface commerciale de 4 422 m<sup>2</sup>, rue Emile-Romanet.  
Maître d'ouvrage : Vincent Garnaudier, 30, rue Méric, 75017 Paris, tél. : 01 48 88 51 82.  
Maître d'œuvre : Thierry Nouchet, 25, rue du Val-d'Osne, 94412 Saint-Mandé, tél. : 01 43 76 58 62.

**TREVOUX (01)**  
**Santé**  
Création d'une salle d'activités et de soins adaptés (Pass) et lits d'hébergement au centre hospitalier.  
Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier, 01606 Trevoux, tél. : 04 76 10 50 11.  
Maître d'œuvre : Magard Architectes, 45, avenue Saint-Jacques-de-Bois.

**BADINIÈRES (38)**  
**Groupe scolaire**  
Construction d'un groupe scolaire, maternelle et élémentaire, avec restaurant scolaire. L'ennéaépave travaux est évaluée à 1,35 M€ HT.  
Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'États-Badières, 61, rue de la République, 38300 Bourgoin-Jallieu, tél. : 04 78 93 49 45.

**SAINT-ETIENNE (42)**  
**Logements**  
Construction de 62 logements sur 1 251 m<sup>2</sup>, rue des Gendres (Gardien). Consultations en juin 2011.  
Maître d'ouvrage : EDR Immobilier, 8, place Saint-Denis, 42000 Saint-Jean-Bonnefonds.  
Maître d'œuvre : Archi SA, 8, rue d'Arcle, 42000 Saint-Etienne, tél. : 04 77 43 25 70.

**MONTROND-LES-BAINS (42)**  
**Logements**  
Construction neuve d'une structure d'hébergement pour personnes âgées de 20 chambres (secteur temporaire) et d'une structure de 10 places accueil de jour, des locaux de service de soins infirmiers à domicile (Sélad) et 10 pavillons individuels locatifs adaptés pour personnes âgées.  
Maître d'ouvrage : Loise Habitat, 30, rue Palkat-de-Besant, 42007 Saint-Etienne-Cedex 1, tél. : 04 77 42 34 42.  
Maître d'œuvre : Atelier Jean-Luc Mathias, 77, rue Horace-Vernet, 42000 Saint-Etienne, tél. : 04 77 37 51 97.

**CLERMONT-FERRAND (63)**  
**Logements (immo)**  
Construction de trois bâtiments de 151 logements « rue Clos Volcaire » sur 4 864 m<sup>2</sup>, rue du Solayer. Les travaux d'une durée de 18 mois, débutent en septembre 2011. Le maître d'œuvre d'adjudication est confié à Logica (Clermont-Ferrand).  
Maître d'ouvrage : Colibart, 78, chemin des Sept Ombres, 31000 Toulouse et Espace Développement, 58, allée du Poirier-la-Saine, 63000 Clermont-Ferrand.  
Maître d'œuvre : C&A Architecture, 10, boulevard Jean-Baptiste-Dumas, 63000 Clermont-Ferrand.

**LYON (69)**  
**Logements**  
Construction d'un immeuble de 29 logements sur 1 073 m<sup>2</sup>, 29, avenue Barthélemy.  
Maître d'ouvrage : BSI Consulting, 803, rue Caravello, 69007 Lyon.

**MONTROND-LES-BAINS (42)**  
**Logements**  
Construction neuve d'une structure d'hébergement pour personnes âgées de 20 chambres (secteur temporaire) et d'une structure de 10 places accueil de jour, des locaux de service de soins infirmiers à domicile (Sélad) et 10 pavillons individuels locatifs adaptés pour personnes âgées.  
Maître d'œuvre : Michel Guillot, 46, chemin du Clos-Collinet, 42000 Calixte-et-Culhe, tél. : 04 78 28 09 31.

**VAILLY-EN-VELIN (69)**  
**Logements**  
Construction de 16 logements collectifs sur 1 181 m<sup>2</sup>, 82-84, rue de la République.  
Maître d'ouvrage : Victoria, 16, rue Tranchet, 69006 Lyon, tél. : 04 78 23 15 85.  
Architecte : DHA, 39 bis, rue de Marcellin, 69007 Lyon, tél. : 04 37 26 03 04.

**SOUZY (69)**  
**Commerce**  
La commission départementale d'aménagement commercial autorise la création d'un « Bricomarché » d'une surface de 600 m<sup>2</sup>, boulevard de la République, à Fongis des Bordes (RD633).  
Maître d'ouvrage : SNC Hamonnet Lyonnais, 36, route de Trameyrols, 63700 Athis-les-Bains, tél. : 04 72 28 28 57.  
Maître d'œuvre : AB Ingénierie, 1, avenue Antoine-Piccard, 42340 Vaulxue, tél. : 04 77 54 62 05.

**S'-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)**  
**Logements**  
Construction de 56 logements collectifs sur 6 220 m<sup>2</sup>, chemin du Pont-de-Landis.  
Maître d'ouvrage : Ogc, 47, avenue Edouard-Vaillant, 74100 Balingey-Billemont, tél. : 01 55 20 35 31.  
Architecte : Jacques Francischi, 45, avenue Pierre-de-Coubertin, 92400 Courbevoie, tél. : 01 55 32 10 86.

Elle consiste notamment

dans le mêm

29 avril 2011 \_ LE MONITEUR



# MISSION DE L'ÉCOLE



## Notice explicative

La commune de Roannes Saint Mary connaît depuis quelques années un fort développement démographique et les inscriptions à l'école publique sont de plus en plus nombreuses. Nous comptons actuellement 93 élèves et près de 100 sont attendus pour la prochaine rentrée. Une réorganisation des services a été engagée pour que l'accueil soit fait dans les meilleures conditions.

En raison de l'instauration de 2 services de restauration, la cantine recevant en moyenne à ce jour avec difficulté 82 enfants. Malgré tous ces efforts, une extension des locaux devient une obligation. La configuration de la salle de repas ne pouvant pas supporter d'agrandissement, un nouveau bâtiment doit être construit.

Il pourra, en plus d'accueillir les salles de maternelles, permettre d'une part de regrouper les salles de primaire dans le même bâtiment au même niveau et d'autre part de créer une nouvelle salle destinée à recevoir un 5<sup>e</sup> poste d'enseignant.

## Descriptif

- 1- Nouveau bâtiment :** Sa surface totale est évaluée à environ 250 m<sup>2</sup> de SHON sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée sera occupé par les classes de maternelle, disposera de sa propre cour ainsi que d'un accès pour permettre l'intervention des services municipaux (livraisons, déneigement,...). Il se décomposera en 2 salles de classe, une salle de repos, des sanitaires et un bureau.
- 2- Ancien bâtiment :** La surface totale à réaménager est de 700 m<sup>2</sup>. La délocalisation des classes maternelles permettra d'accueillir les classes de cours élémentaires, actuellement situées dans un bâtiment annexe. L'aménagement d'un escalier extérieur et l'installation d'un ascenseur permettra la communication entre le bâtiment des primaires et celui des maternelles. Ce projet répondra aux normes handicap.

## Coût de l'opération

Le montant des travaux est estimé à 860 000 € ht  
et la maîtrise d'oeuvre à 110 000 € ht.  
Nous attendons des subventions de l'état,  
du Conseil Général, du FEADER (Europe) et de nos élus.



# Communauté de communes

## Transport scolaire

### Du nouveau dans les transports scolaires

A l'initiative du Conseil général du Cantal, principal organisateur du transport scolaire, une nouvelle organisation de ce service a été adoptée par la communauté de communes et ses communes membres dont la Commune de Roannes Saint-Mary. C'est désormais la Communauté de communes qui, en acceptant de signer la convention avec le Conseil général, assurera le rôle de gestionnaire de proximité des transports scolaires à destination des écoles maternelles et primaires en lieu et place des communes à partir de septembre 2011. Ces nouvelles dispositions entraîneront une nouvelle répartition du financement de ce service. Désormais le financement du transport scolaire (361 000€) se répartira de la manière suivante :

Conseil général : 82,5% - Communauté de communes : 7,5% - Familles : 10 %

Mais, l'ensemble des communes de la communauté ayant décidé de prendre à leur charge la part des familles, à compter de la rentrée 2011, le transport scolaire sera GRATUIT pour l'ensemble des élèves de classes maternelles et primaires, à l'exception d'un droit d'entrée de 15 € par élève et par an, afin d'éviter les inscriptions abusives pénalisant le service.

La commune de Roannes Saint-Mary a approuvé ce nouveau système par délibération du 11 juillet 2011 (de la même façon le coût du transport pour le collège passera de 300 € annuel à 164 €).

## Etude stratégique territoriale

Après une dizaine d'années d'existence et d'actions, la Communauté de communes souhaite prendre le temps de la réflexion afin de redéfinir sa stratégie d'action pour les dix années à venir.

Cette réflexion est conduite avec le concours du cabinet "Elan" qui a engagé un processus de consultation visant à définir les besoins et les attentes des habitants, des professionnels, des porteurs de projets dans 6 domaines : économie, agriculture, tourisme, associations-culture-sports, services à la personne, santé et offre de soins.

Un site internet ([www.cere-rance-objectif2020.fr](http://www.cere-rance-objectif2020.fr)), des réunions thématiques, des assises territoriales, la consultation des élus... permettront de concourir à la définition du futur programme d'action de la communauté pour les prochaines années.

N'hésitez pas à faire connaître votre vision des atouts et handicaps pour le développement de notre territoire.

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Revitalisation Rurale (OPAH)

L'OPAH constitue la procédure d'intervention des collectivités locales pour les territoires existants. Elle a pour objet la requalification générale du territoire par la remise sur le marché de logements réhabilités ainsi que le maintien des services de voisinage et du cadre de vie : espaces publics, services ...

Elle est fondée sur un contrat entre les différents acteurs : communes, communauté de commune, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Elle est incitative sans imposer la réalisation de travaux. L'OPAH fait l'objet d'une convention sur 3 à 5 ans. Notre communauté de communes a engagé cette opération.

Un diagnostic préalable a défini les 5 priorités de cette opération sur notre territoire :

- La réhabilitation du patrimoine bâti,
- La création de logements conventionnés et la reconquête du parc vacant,
- L'adaptation et l'amélioration du logement des personnes âgées,
- La lutte contre l'habitat indigne,
- La lutte contre la précarité énergétique – problématique du développement durable et des économies d'énergie.

Une étude a été réalisée. Les besoins identifiés concernent principalement le remplacement du parc inadapté (de nombreux logements sont abandonnés), l'amélioration de l'existant et l'accueil de nouvelles populations.

Les mesures à prendre au regard de cette étude seront prochainement étudiées par le Conseil communautaire.

## Téléphonie

Depuis le 27 mai, le bourg de Roannes St-Mary est sorti de la zone blanche de couverture GSM.

Une nouvelle antenne relais vient d'être installée sur l'ancien pylône TDF de Lacassagne. Cet équipement installé par Orange bénéficie de la technologie de "l'itinérance": Orange délivre le signal et les deux autres opérateurs se greffent dessus.



# Communauté de communes SPANC

Depuis 1992, les communes sont compétentes pour contrôler ces installations d'assainissement non collectif qui devront toutes l'avoir été au moins une fois avant fin 2012. Elles doivent par la suite mettre en place un contrôle périodique. En cas de travaux rendus nécessaires pour limiter les risques sanitaires et environnementaux, les propriétaires disposent de 4 ans, suite au contrôle, pour les effectuer. Pour exercer ces compétences, les communes s'appuient pour ce faire sur un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Les SPANC sont des services à caractère industriel et commercial au même titre que les services d'alimentation en eau potable et les services d'assainissement collectif, dont les dépenses doivent être couvertes par des redevances perçues auprès des usagers.

"Les communes déterminent la date à laquelle elle procèdent au contrôle des installations d'assainissement non collectif ; elles effectuent ce contrôle au plus tard le 31 décembre 2012, puis selon une périodicité qui ne peut pas excéder dix ans".

*Article L.2224-8, III, al.2 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le caractère obligatoire du contrôle technique des installations d'assainissement non collectif émane des lois sur l'eau de 1992 et de 2006 ; il s'agit d'une mission "nouvelle" des communes. Cependant, le fait pour une habitation de disposer d'une installation de traitement des eaux usées maintenue accessible et en bon état de fonctionnement remonte à la première moitié du siècle dernier.

Des aides financières à la réhabilitation existent actuellement, notamment une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de 50% du montant hors taxes des travaux. Cette subvention **qui n'est pas soumise à condition de ressources**, est susceptible de prendre fin très prochainement. Si votre installation date d'avant mai 1996 ou si vous n'avez pas de système de traitement, et qu'il existe **un point de rejet ou des écoulements en dehors de votre propriété**, renseignez-vous auprès du SPANC (au 04 71 49 32 93). Vous saurez alors si vous êtes éligible à cette subvention. Le conseil sera de faire procéder au diagnostic le plus rapidement possible pour que votre dossier puisse être transmis dans les délais à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



## Petite enfance

### Le Relais Petite Enfance

Créé en mai 2010, ce relais s'implante bien sur notre territoire et son intérêt se révèle avec évidence après ces premiers mois de fonctionnement.

En période scolaire, des ateliers d'éveil se déroulent tous les mardis, en alternance à Roannes St-Mary et St-Mamet, et le jeudi au Rouget. De septembre à décembre 2010, 68 enfants différents les ont fréquentés. Ces ateliers constituent des moments riches en échange autant pour les enfants que pour les adultes. Repérés comme temps de rencontres conviviales, ils sont attendus par tous avec une vraie impatience chaque semaine.

Cindy Delbos, animatrice du relais, propose également un service d'information pour les parents et les assistantes maternelles pour tout ce qui concerne l'accueil du jeune enfant. Elle a ainsi rencontré fin 2010 presque 60 % des 58 nounous agréées de notre territoire.

Ce relais est utilisé autant par les assistantes maternelles que par les parents en tant que lieu privilégié d'écoute, d'information et de conseils. Les assistantes maternelles ont bien intégré le rôle du RPE qui leur permet de se décharger de la partie administrative de l'accueil. Elles retrouvent ainsi pleinement leurs places d'employées et se sentent plus disponibles pour engager les discussions sur les questions éducatives et la qualité de l'accueil proposé chez elles.

Les parents prennent conscience de leurs responsabilités d'employeurs et bon nombre n'hésitent pas à recontacter le Relais pour exposer ouvertement leurs interrogations.

### Un forum petite enfance aura lieu au gymnase communautaire de St-Mamet le samedi 24 septembre 2011

Ce projet est né de la volonté d'animer le territoire de notre communauté de communes en favorisant les échanges, les rencontres des tout petits, des familles et des professionnels de la petite enfance. Ce forum permettra de valoriser les services offerts sur notre territoire en faveur des familles et des enfants de moins de 6 ans, et de mettre à l'honneur la profession d'assistante maternelle.

Ainsi, le 24 septembre après midi, les parents pourront s'initier aux massages d'éveil et au portage en écharpe, tandis que les petits opteront pour une séance de baby gym ou de découverte du cirque. Les nounous proposeront quant à elles plusieurs ateliers d'activités manuelles. Enfin, goûter, espace lecture et lâcher de ballons complèteront encore ce forum pour le plus grand plaisir de tous.

# La parole aux associations

## ACCA • Président : Jean-Paul MONDOR - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 38

L'assemblée générale s'est déroulée le 05/06/11. Les cartes secrétaires délivrées par l'A.C.C.A. sont au nombre de 116.

Au cours de cette assemblée il a été décidé de lâcher 300 perdreaux, 200 faisans, 10 couples de lièvres reproducteurs d'Europe Centrale.

Le plan de chasse pour la saison 2011/2012 sera de 35 chevreuils. Une partie sera distribuée aux propriétaires, le restant au concours de belote et à la tombola.

Comme tous les ans, notre garde communal aide des déterreurs à réguler la progression des nuisibles : 66 renards, 8 blaireaux, 44 ragondins, 67 pies et 7 martres.

Au cours de cette saison, 16 sangliers ont été prélevés lors des battues, tableau exceptionnel pour l'A.C.C.A.

La chasse au sanglier est une chasse qui demande le plus grand respect des consignes de sécurité, une organisation et un investissement supérieur à d'autres chasses, bien sûr, mais aussi la remise en état des parcelles endommagées et des clôtures des cultures (maïs ou blé). Tout est mis en œuvre pour entretenir de bonnes relations avec les agriculteurs.

En tant que Président, je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres et les bénévoles qui s'investissent au sein de l'A.C.C.A., ainsi que la municipalité pour son soutien financier.

## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES • Président : Fabrice PAVAGEAU - Les Landes de Monloubou • Tél : 04 71 62 81 58

Comme chaque année l'amicale a soutenu les activités scolaires.

Ainsi ont été versés à l'école :

- 1420 euros pour financer les sorties (piscine, sport, spectacle et le transport nécessaire).

- 1820 euros pour organiser le goûter et le spectacle de Noël et contribuer à l'approvisionnement de la hotte du père Noël.

Par ailleurs, 1290 euros ont été utilisés pour le quine annuel et pour les photos de classe.

Enfin, sachez que l'amicale a également financé un tiers du coût des classes de mer, soit 4710 euros.

Ce budget de plus de 9000 euros est recueilli grâce à l'engagement de quelques parents, notamment lors du quine ; sans la participation des parents aux côtés des enseignements et de la municipalité, nos enfants ne bénéficieraient pas d'autant de sorties de qualité. Pensez à nous, mais surtout, pensez à vos enfants !

## LE CARREAU ROANNAIS 2011

Chaque année, Le Carreau Roannais, un club qui regroupe tous les amis de la pétanque, participe à différentes manifestations :

Championnats du Cantal, Championnats départementaux, Championnats de ligue, Coupe du Cantal, coupe du Crédit Agricole, Coupe des Vétérans, journée des dirigeants... Cette année, encore, notre jeune Nicolas MERLE a été qualifié pour la sélection régionale, félicitations.

Le président Christian AYMAR est entouré de : Philippe GUBERT : vice-président, Patrick PUECH : trésorier, Patrick MERLE : trésorier-adjoint, Nadine MALVEZIN : secrétaire, Jean-Pierre VERSEPUECH : secrétaire-adjoint, et de ses membres Thierry CHARMES, Eric COTRET, Louis GASTON, Dominique GIBAUD et Thierry LANTUEJOL. Ce club compte une trentaine de licenciés et une dizaine d'adhérents.

Le Carreau Roannais organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne réservé aux licenciés et aux adhérents du club. L'école de pétanque a ré-ouvert ses portes pour les jeunes de 8 à 16 ans, les samedis matin de 10 h à 12 h encadré par Christian AYMAR.

Tous les mardis à compter du 21 juin et jusqu'au 30 août à partir de 20 h 30, un concours en doublettes est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non). Notre club a pour but de faire partager notre passion "La Pétanque" dans un cadre de convivialité et d'amitié afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Nous remercions la municipalité ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien.



## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG du Canton de Saint-Mamet et de sa région

Notre association est présente sur la commune depuis 19 ans et compte 132 donneurs inscrits.

Vous avez 18 ans et plus, vous venez de vous installer sur la commune, nous faisons appel à votre générosité.

Nous vous demandons de rejoindre la grande famille des donneurs de sang de notre Canton, afin de soulager ou guérir ceux qui souffrent après un accident ou une longue maladie (cancer, leucémie.....).

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes au moment du casse croûte après le don.

Prochaine collecte courant décembre de 16 heures à 19 heures à la salle polyvalente.

Merci de votre aide si précieuse.

Contact : Louis GASTON La course du Mouton : 04 71 62 82 07

# La parole aux associations

## AMICALE DES AÎNÉS • Présidente : Nicole SERIEYS - Le Bourg • Tél : 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés comporte 129 adhérents : bienvenue à ceux et celles qui voudront nous rejoindre.

Rappel des activités de l'amicale de mai 2010 à mai 2011 :

**4 Septembre 2010** : visite du musée géothermie à Chaudes-Aigues, suivi d'un copieux repas, à l'Auberge du moulin à Soulage Bonneval. Belle journée avec 41 personnes.

**3 Octobre 2010** : concours de Belote : 26 équipes présentes. Vente de gâteaux et Buvette.

**5 Novembre 2010** : Rencontre interclubs avec les cinq communes : 70 participants étaient présents.

**23 Octobre 2010** : Goûter gratuit, servi par le restaurant FAU ; animation avec le groupe L'OCCITANE : 61 personnes présentes.

**14 Novembre 2010** : concours de Belote : 40 équipes présentes, nombreux lots ; gâteaux et buvette

**11 Décembre 2010** : repas de Noël avec 72 participants, préparé par le traiteur Michel CUEILLE : bonne ambiance animée par notre musicien Marcel NIGOU.

**30 Janvier 2011** : assemblée Générale : un changement de statut a été établi pour renommer l'association : "Amicale des Aînés de Roannes" - 73 personnes présentes au repas servi par Thierry CHARMES.

**24 Mars 2011** : sortie Stofish à La Vitarelle : 50 personnes présen-

tes à un repas très copieux.

**1<sup>er</sup> Avril 2011** : réunion Pro-Confort suivi d'un repas offert par cette maison : 25 personnes présentes.

**10 Avril 2011** : concours de Belote : 46 équipes ; vente de gâteaux et boissons.

**27 mai 2011** : sortie de printemps : journée à Martel dans le Lot, village médiéval très joli, à voir absolument ! : 26 personnes présentes.

**16 Juin 2011** : l'Amicale des Aînés de Roannes a fêté les 100 ans de M. SOUBRIER Marius, fondateur de notre club en 1977. Quelques adhérents étaient présents pour lui rendre hommage.

Notre Amicale organise ces sorties conviviales mais aussi des moments de détente les lundis après-midi et les jeudis en soirée avec belote et autres jeux.

**VENEZ DONC NOUS REJOINDRE !.....**



## LE COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE SAINT-MARY

Président : Jean-Paul VIDAL - Berthot • Tél : 04 71 62 64 48

Toujours autant de succès, grâce à vous, pour notre fête patronale qui s'est déroulée sur le site de La Capelote le dimanche 3 juillet. Une messe en plein air, un repas champêtre réunissant 300 personnes, une animation dansante, des sketches et divers jeux ont suffi à faire de notre fête une totale réussite. **Rendez-vous pour tous les villageois à la fin du mois d'août pour un repas en plein air.**

En tant que président, je tiens à remercier tous les membres, tous les bénévoles qui participent de près ou de loin au bon déroulement de notre fête. Un remerciement également aux employés communaux pour l'entretien du site de La Capelote, à la mairie de Roannes saint-Mary qui nous verse une subvention annuelle.

## LES GODILLOTS ROANNAIS • Présidente : Marie-Josée SAGNET - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 45

La randonnée nocturne, but de notre association a été organisée le 17 juillet 2010. 268 marcheurs étaient au rendez-vous.

Le circuit de 12 km était le suivant : départ 19 h de ROANNES Direction Mourcayrols avec MM. Marcel NIGOU et Hubert BONHOMME pour l'animation.

A Poujols, apéritif servi par l'APE et les Aînés avec exposition de tableaux de M. FEL. On continue sur Gladines où a eu lieu l'entrée, Salade verte - Farçous, servie par le Foyer Rural et Saint-Mary. On repart à travers bois et champ. A Montmulot, une animation avec les chasseurs et nous arrivons sur Cabrières où le plat chaud est servi par Familles Rurales, le Comité des Fêtes et les Donneurs de sang. Au menu : jambon braisé, truffade et fromage.

L'animation est assurée par les Blues Angels. Nous repartons un peu sur la route pour emprunter le chemin de Belmont. En cours de route, une animation insolite.

On continue et plusieurs arrêts sont encore proposés avec distribution de confiseries et au croisement du cimetière, "des diseuses d'avenir" ne prédisent que de belles choses.

Arrivée à Roannes, café-dessert servi par la pétanque (Carreau Roannais) au son d'une musique qui incite à la danse, diffusée par un DJ local, Jean-Luc Castanier.

Nous remercions toutes les associations qui ont aidé à la réalisation de cette journée. Sans elles, une telle organisation ne pourrait être

faite. Il y avait 68 bénévoles sur le terrain. Un grand merci aux chasseurs pour la sécurité aux traversées de nos routes.

L'édition 2011 est en cours de finalisation. Le parcours est le suivant : Départ 19 h de Roannes / Prantignac : l'apéritif / La Forêt : l'entrée / Prantignac : le plat chaud / Roannes : dessert - café. Toujours des animations aux détours des chemins pour agrémenter cette soirée.

Le circuit est de 14 km. Nous avons organisé la rando pour la fête sur un circuit balisé Roannes - Mourcayrols - Poujols - Bex - La Forêt - Prantignac - Roannes. Un circuit de 14 km où 44 participants ont pris le départ.

Nous donnons rendez-vous pour l'édition 2012 de la Randonnée Nocturne. Les dates sont encore à définir. Toutes les bonnes volontés désireuses de nous aider dans l'organisation de cette journée peuvent nous rejoindre en s'adressant à M<sup>me</sup> SAGNET Marie-Josiane au 04 71 62 63 45.

Bonnes vacances à tous.



# La parole aux associations

## COMITÉ DES FÊTES DE ROANNES ST-MARY • Président : Marcel NIGOU - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 44

Le Comité des fêtes est présent tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des habitants de Roannes.

En effet : en janvier, il organise un concours de belote avec 35 équipes. Au mois de mars, soirée aligot servi par Marius BELARD, qui connaît toujours un gros succès, animée par Yannik LEYBROS.

Le 27 mars a eu lieu le Moto - Cross UFOLEP au village de Monloubou qui fût gâché par le mauvais temps. Nous remercions Jacky SOUQUIERES pour avoir prêté le terrain et Messieurs LABORIE, DELPUECH et SALAUN propriétaires de terrains.



Nous remercions le Comité d'Animation de SAINT-MARY pour leur aide précieuse, les employés municipaux ainsi que la Communauté de Communes.

Les 24, 25, 26 juin a eu lieu la Fête Patronale : Le concours de pétanque organisé par le carreau Roannais connaît toujours autant de succès avec 64 équipes.

Le samedi s'est déroulé un tournoi de sixte organisé par l'ESR où de nombreuses équipes se sont affrontées. En fin de soirée a eu lieu un repas champêtre dans les restaurants du bourg (environ 170 repas) animé par l'Orchestre "Les Bons Copains" ; suivi d'un bal disco.

Le dimanche se sont déroulés : les tripoux servis par l'APE, puis

la messe et le dépôt de Gerbe aux Monuments aux Morts. Un clown a animé la journée sous l'œil attentif des enfants ; ainsi qu'une fanfare. L'après-midi fût animée par un gala de catch et de flamenco. La fête s'est clôturée par l'embrassement du clocher. Durant ces 3 jours ; les enfants ont pu apprécier les manèges (autotampons, structure gonflable). Le Comité des fêtes est incontournable dans notre commune. La fête de la Saint Jean est l'occasion pour d'autres associations d'organiser des activités (Foot, pétanque, Les Godillots, les familles rurales...).

Le Comité des fêtes ne propose que des spectacles gratuits. A tous, je demande, pour la pérennité du Comité, de prendre conscience de notre rôle essentiel, et de s'investir avec nous, solidairement et activement pour la préparation des festivités.

Je remercie les employés municipaux pour leur aide, la municipalité pour son soutien tout au long de l'année.



## ETOILE SPORTIVE ROANNAISE • Président : Jean-Paul CHARMES - jeanpaulcharmes@orange.fr • Tél : 06 75 43 62 53



Abbé Joseph Molénat

La saison de l' E.S.R. a débuté début septembre 2010 de la meilleure façon par le grand succès de la commémoration des 60 ans du club. La présence des filles d'Arpajon contre celles du Puy en Velay pour le match de gala et la venue sur le terrain de très nombreux anciens licenciés ont attiré la

foule. L'après midi s'est fort bien déroulée sous la bénédiction du fondateur de l'association l'Abbé Joseph Molénat. La saucisse/trufade nocturne a été partagée par plus de deux cents convives.

L'épisode sportif 2010/2011 reste mitigé par le regret de l'équipe fanion, entraînée par Eric Cottret, de ne pas être montée en première division de district. Pour un petit point. Ce n'est que partie remise : la maturité venant de cette très jeune équipe et les recrues de cet été laissent entrevoir de belles perspectives sportives. L'équipe réserve de Jean-Luc Castanier s'est aussi fort bien comportée en se classant 5ème de troisième division. Nos trois arbitres-dirigeants diplômés Jean-Claude Bourgade, Thierry Charmes et tout particulièrement Eric Sarrazin, présent tous les dimanches, nous permettent encore de recruter et d'entrevoir la possibilité de faire monter l'équipe première en 2012.

Merci aussi aux bénévoles, encore plus nombreux l'année prochaine, sympathisants et donateurs qui font vivre l'association, aux annonceurs et à la mairie pour son aide. En prenant en compte les sept licenciés de l'entente jeune Cère & Rance, le club comptait cette année 51 licenciés. Le rendez vous est pris la saison prochaine pour un premier entraînement dès le 2 août, et un premier tour de Coupe de France le dimanche 21 ou 28 août. Venez nombreux les encourager !



De 1950 à 2011, présidents de l'Etoile Sportive Roannaise :

1950 : Léopold Lavergne  
1967 : Pierre Pouget  
1974 : Robert Monchouzou  
1978 : Louis Gaston

1985 : Joseph Chazette  
1990 : Jean-Claude Bourgade  
2009 : Jean-Paul Charmes

# La parole aux associations

**FAMILLES RURALES** • Présidente : Madame Odette FAU – Madunhac • Tél : 04 71 62 86 51

**Club de Couture** : venez rejoindre le club de couture dès septembre, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Paupert Janine.

**Chasse à L'œuf** : avec une quinzaine de participants autour du bourg à la recherche d'œufs de différentes couleurs.

**Animation pour la fête** : l'association familles rurales a organisé un stand d'animation pour les enfants durant 2 jours à l'occasion de la fête patronale, pêche et chamboule tout avec de nombreux lots.

**Accueil de Loisirs** : les Mercredis : ouverture des mercredis à partir du 7 septembre, inscrivez vous auprès de Virginie dès à présent pour nous permettre l'organisation avec les animateurs.

**Vacances** : ouvert sur chaque période de vacances scolaires.

**En Février** : Les vacances ont été bien remplies avec un stage de musique pour les 3-8 ans avec l'intervention de M. Mijoule Sébastien, un stage photo pour les 8 ans et plus avec l'intervention de la communauté de communes "Cère et Rance en Châtaigneraie" et enfin un stage de Ski alpin de 2 jours pour les débutants et 3 jours pour les débrouillés. De bons effectifs sur la semaine.

**En Avril** : Sur le thème du chocolat avec la visite du musée du chocolat à Terrasson, ainsi qu'une intervention vannerie avec M. Thomas Louineau sur deux jours (fabrication de paniers et cabane en osier). Le nombre d'enfants n'a pas été au rendez-vous.

**Les Mini-séjours** :

- Enraygues du 19 au 22 juillet : à partir de 8 ans, Canoé, kayak, Raft et de nombreux jeux.
- Riom es Montagnes le 12 et 13 juillet : de 3 à 8 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet, Jeux, veillées, piscine...
- Maurs du 9 au 11 août : avec le centre de loisirs de St-Mamet à partir de 4 ans, poney, piscine, jeux, tennis...



**Pour l'été** de nombreuses semaines à thème, avec des sorties, à Bord les orgues, Riom es Montagnes, Montsalvy, Enraygues, jeux avec le centre de loisirs de Lafeuillade, Le PAL, Puech des Oulhes, et Maurs avec Poney piscine.

**Les ados** : ils ont commencés avec le stage de ski en février et une soirée, en avril un stage photo leur a été proposé, faute de participant il a été annulé mais une soirée Repas-Bowling a eu lieu. Pour l'été Canoé, karting, tour de France, soirée des nuits de Marcolès et nuit à la belle étoile. A la Toussaint nous envisageons 2 jours au Futuroscope avec St-Mamet et une soirée pour Noël.

**Le Camp ados** : ce sont 8 jeunes de Roannes qui ont participés au camp à la Ciotat du 4 au 10 juillet sous la direction de Virginie.. Au programme baignade et découverte de la Plongée des Calanques, Marseille...

L'association remercie les restaurateurs M<sup>me</sup> Fau et M. Charmes qui nous permettent de proposer les journées avec repas pour un prix raisonnable. Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté de communes "Cère et Rance en Châtaigneraie".



## Ouverture du centre de loisirs en 2011/2012 :

Les mercredis à partir du 8 septembre  
de 7 h 30 à 18 h 30, du 24 au 28 octobre et du 19 décembre au 23 décembre 2011.

Du 13 au 17 février, du 16 au 20 Avril 2012 et l'été à partir du 6 juillet.

Renseignements à la mairie : Virginie Masson 04 71 62 80 32.

# La parole aux associations

## LA PASTOURELLE DE ROANNES ST-MARY • Président : André SERIO - Tél. 04 71 62 84 22

### GROUPE FOLKLORIQUE AUVERGNAT DU CANTAL

Par son spectacle de chants et de danses folkloriques, la Pastourelle de Roannes Saint-Mary perpétue les traditions de notre région.

Au travers de la présentation des costumes identiques à ceux d'époque et la narration de certaines anecdotes de notre folklore, cette association nous invite à un voyage au cœur de la vie quotidienne de nos aïeux où nous rencontrerons la reine Margot, les origines du babarél et les dessous affriolants de nos danseuses.

Présidée par André SERIO, la Pastourelle de Roannes Saint-Mary organise de nombreux échanges avec d'autres groupes folkloriques de France afin de transmettre notre culture tout en découvrant celle des autres régions.

L'association propose ces prestations dans toute la France : Représentations pour différentes fêtes – Défilés – Manifestations au sein d'établissements privés ou publics – Animations d'évènements familiaux – Participation bénévole à certaines manifestations caritatives " niveau local ".

#### Nos coordonnées:

La Pastourelle de Roannes Saint Mary  
15220 ROANNES ST-MARY

- Site internet: [www.lapastourelle.org](http://www.lapastourelle.org)

- Adresse de messagerie :

[courrier@lapastourelle.org](mailto:courrier@lapastourelle.org)



## ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS • Présidente : Muriel SELLIER • Tél : 06 80 08 31 97

Le saviez-vous ? L'association "Détente et Loisirs" propose tous les Mardis (foyer rural) des cours de gym (19 h 00 – 20 h 00) et de step (20 h 00 – 21 h 00) orchestrés par notre jeune et dynamique professeur DIANE.

L'année 2010 / 2011 a vu l'inscription de 25 participantes qui ont pu régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par semaine, tester leur souffle, leurs muscles... bref, leur forme.

Tout ceci, bien sûr, dans une excellente ambiance.

Si vous souhaitez nous rejoindre (hommes, femmes... pour changer le quotidien) n'hésitez pas à nous contacter.

La reprise aura lieu le **Mardi 13 Septembre 2011**.

## LE FOYER RURAL • Président : Pierre BOURGADE - Calves - Tél. 04 71 62 64 38 Trésorier : Jean-Paul VIDAL - Puech Bertot - Tél. 04 71 62 64 48

### Tarifs de location de la salle polyvalente

Cotisation annuelle pour les associations communales : 45 €

Groupes extérieurs à caractère social, syndical :

- été (du 1/4 au 30/09) 65 €

- hiver 100 €

Associations communales :

- bal 75 €

- quine 30 €

- soirée récréative 30 €

- bal à papa 30 €

- concours divers 30 €

- exposition 30 €

Si utilisation de la sonorisation :

- association communale // €

- groupes extérieurs 15 €

Caution particuliers 150 €

Particuliers :

- vin d'honneur 50 €

- repas (journée) 120 €

- si prolongation 60 €

Pour un besoin occasionnel, voir les disponibilités de la salle avec le secrétariat de mairie, et avec le président ou le trésorier de l'association pour confirmer les réservations et avoir connaissance des tarifs.

Suite aux récentes plaintes, nous vous remercions de bien vouloir respecter le voisinage et les locaux.

## LE MARCHÉ DE PAYS

Président : Gabriel FAU - Le Bourg • Tél : 04 71 62 80 25

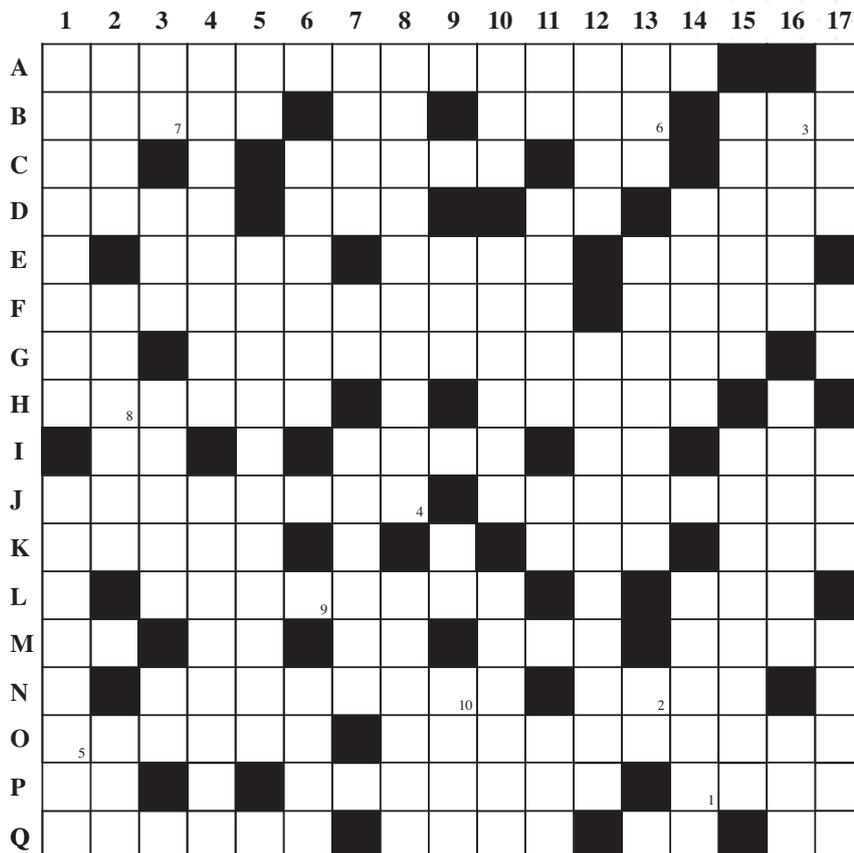
Tous les jeudis, du 7 juillet au 18 août, à partir de 19 h 30, sur la place du village, se tiendra le marché de pays.

C'est maintenant un rendez-vous incontournable de l'été pour les habitants de la commune, ceux des environs et les vacanciers.

Manger à la terrasse d'un café après avoir fait les achats, pour manger un bon morceau, auprès des commerçants présents sur la place, boire un coup avec les amis, applaudir les artistes qui seront là pour animer la soirée, gagner un lot à la loterie, peser le jambon... c'est ça le bonheur de l'été et des vacances.

Venez donc en nombre, plus il y aura de monde, plus il y aura de l'ambiance. L'été passe vite, il faut en profiter.

## Connaissez-vous votre commune ? Tous les lieux dits sont de Roannes Saint-Mary



Mot mystere : lieu dit

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### HORIZONTALEMENT :

- A** Lieu dit  
**B** Unite de mesure - Equerre - Pour le deuil - Tif retif  
**C** Sentier - Pièce de charpente - Tellure - Trace de pied  
**D** Indiens - Desert - Pour montrer - Tombe bien  
**E** Abers - Groupe de wagons - Coup de des  
**F** Homme de predictions - Troupe canine  
**G** A eu son âge - Souvent de la revue  
**H** Osee - *Lieu dit*  
**I** Mère des Daltons - Multiplicateur - Note - Laizes  
**J** Bien en vue - Marque de dedain  
**K** Posture de Yoga - Pluriel de son - Universite  
**L** Bon pour la croissance - Terme de refus  
**M** Rê - Avec la figue et le raisin - Erbium - Rejoint le Rhin  
 Variete de prune  
**N** Caoutchouc - Il faut le tenir pour le voir  
**O** Au jour le jour - Venale  
**P** Entre ici et là - Gaies - Galère pour le roi  
**Q** Lieu de vie - Palindrome Ornais - Mis à l'index - Pronom

### VERTICALEMENT :

- 1** - *Lieu dit* - *Lieu dit*.  
**2** Jeter ou tirer - Invitation pour les fidèles - Institut  
**3** Cesium - Lentille - Que du bon - Grec  
**4** Illico - Passer en revue  
**5** Sainte Vierge - Action de justice -  
**6** Avant la course - Les yeux d'Athena  
**7** On tourne autour - Ok russe - Outil de canot  
**8** Ensiles - Points sur les i  
**9** On aime le petit - On peut en faire - Pour avoir du lolo  
**10** On le dit têtu - Cepage - Sorte de vanite  
**11** Saint normand - Vaut un oscar - Un point sur la carte - Demonstratif  
**12** Sous peu - *Lieu dit*  
**13** Epoque fixe - Rassemblas - Pronom  
**14** Alerte pour bergère - Comme un suisse  
**15** Observateur - *Lieu dit*  
**16** *Lieu dit* - Suçant - Helas vieux  
**17** Jetee sur le tapis - Après le divorce - A plus d'un tour - Nomme les lettres

## Promenade N° 4 : Départ les Petites, Calves, le Palat, les 3 Moineaux, Cazolat, le Bois de Go, Mastrebuis Enguinet, les Bessades et retour aux Petites (3heures 30 minutes).

### D. Départ : Les petites.

Prendre le chemin entre la maison et le garage. Le poursuivre jusqu'au fond du Champ. Traverser le bois. En sortie de bois, longer la clôture jusqu'à la limite des parcelles.

1. Prendre à droite jusqu'au point 2.
2. Continuer sur la gauche et suivre le chemin jusqu'à la route. Prendre à gauche et suivre jusqu'au village de Calves.
3. Emprunter le premier chemin sur la droite après la dernière maison. Traverser ensuite le village du Palat. En fin de route continuer le chemin jusqu'au ruisseau.
4. Remonter sur 50 mètres et poursuivre sur le chemin de droite en passant devant l'étang des trois moineaux.
5. Remonter la D617 sur la gauche jusqu'à l'embranchement de Cazolat. Traverser le village puis suivre le chemin de terre dans le bois de Go.
6. Traverser le village de Mastrebuis. Prendre la direction d' Enguinet, et des Bessades.
7. Arrivé sur la D617, au stop, prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.

